

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 29 juin 2024	
INTITULE DE L'ACTION : kermesse des Quatre Quartiers			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Stand sculpture sur ballons	80.00		
Barbe à papa	140.00		
Châteaux gonflable jungle	120.00		
Châteaux gonflable licorne	150.00		
4 Karts à pédales BERG	200.00		
Stand Pêche aux canards	170.00		
Location de sumos enfants	80.00		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	716.44
Boissons et alimentation (café nappes, assiettes, Haribo, boissons...) Achat de fournitures nappes, couverts, assiettes...	346.84		
viandes	429.60		
(3)		Autres financements (à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches Offert par le Centre Social			
		Aide demandée au PIC	1000
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole 20 bénévole x 2 h x 8.92 €	356	Personnel bénévole 20 bénévole x 2 h x 8.92 €	356
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	2072.44 €		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2072.44 €	TOTAL	2072.44 €

(*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.